

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Diplôme d'État de pédicurie-podologue¹

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1 - Accueil du patient, recueil de données et d'informations, examen clinique et diagnostic en pédicurie-podologie</p>	<p>C1 - Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie-podologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la demande, identifier les besoins et les attentes du patient. - Observer et évaluer les troubles cutanés, morpho statiques et dynamiques du pied et des affections unguéales du pied, en tenant compte de la statique et de la dynamique du pied et en tenant compte des interactions avec l'appareil locomoteur. - Identifier les niveaux d'autonomie de la personne en fonction des différents contextes, des liens de dépendance internes ou externes notamment. - Identifier les capacités de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne et/ou de l'entourage. - Identifier et évaluer les risques. - Choisir et utiliser les outils, tests, épreuves, échelles de mesures pour mener les évaluations, notamment les outils de dépistage de première intention. - Évaluer la douleur. - Analyser les habitudes de chaussage du patient. - Repérer les signes cliniques pouvant être en lien avec des affections d'ordre systémique nécessitant une intervention médicale. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites et/ou orales, des épreuves pratiques d'anatomie palpatoire et/ou des études de cas, des mises en situation professionnelle, des analyses de situation sur dossier écrit et/ou oral</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et exhaustivité des données recueillies et sélectionnées au regard de la situation de la personne ou du groupe - Modalités d'entretien, d'observation, d'examen, de tests, mesures et épreuves conformes aux bonnes pratiques et adaptées à la situation - Justesse des données observées et mesurées - Justesse dans l'identification des risques - Pertinence et complétude du diagnostic posé

¹ Annexes I et II de l'arrêté du 5 juillet 2012 modifié relatif au diplôme d'État de pédicurie-podologue

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécier les situations nécessitant l'intervention d'autres professionnels pour des examens complémentaires. - Choisir, organiser, hiérarchiser et synthétiser les données recueillies. - Formuler un diagnostic dans le domaine de la pédicurie podologie en prenant en compte les données de l'examen clinique et les résultats des différents examens complémentaires. 		
	<p>C2 - Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et formaliser un projet thérapeutique en fonction du diagnostic, du consentement éclairé du patient et en tenant compte de l'état général du patient et de son environnement. - Déterminer les topiques et/ou les dispositifs médicaux appropriés. - Élaborer des objectifs et identifier les composantes de l'intervention à réaliser. - Identifier les critères d'évolution du projet thérapeutique en fonction de la pathologie et de son risque. - Adapter le projet en le mettant en lien avec la prise en charge multidisciplinaire du patient. - Évaluer les capacités du patient et identifier les soins qu'il peut réaliser lui-même. - Évaluer l'efficacité du projet thérapeutique et identifier les ajustements nécessaires. - Prévoir les mesures appropriées en situation complexe et/ou en situation d'urgence. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites et/ou orales, des épreuves pratiques d'anatomie palpatoire, des mises en situation professionnelle, la conception de projet sur dossier écrit et présentation orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du contenu du projet et du programme d'intervention - Recherche de la participation et de l'adhésion du patient et prise en compte de ses réactions - Rigueur et cohérence dans l'organisation de ses propres activités d'intervention en podologie - Qualité de l'évaluation continue du projet d'intervention - Pertinence des réactions en situation d'urgence

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2 - Soins et interventions en pédicurie-podologie	C3 - Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et adapter les conditions et les ressources nécessaires au bon déroulement de l'intervention. - Réaliser l'intervention en appliquant les recommandations pour la pratique clinique en vigueur, notamment dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité en intégrant les protocoles adéquats. - Mettre en œuvre, adapter et évaluer les activités thérapeutiques en fonction des affections à traiter. - Prescrire et appliquer des topiques et des dispositifs médicaux podologiques externes en fonction du diagnostic. - Identifier les risques liés au patient et à l'activité thérapeutique et mettre en œuvre les mesures préventives et/ou correctives adaptées, y compris en situation d'urgence. - Organiser les traçabilités des activités thérapeutiques réalisées et la matériovigilance. - Choisir les matériels et matériaux requis pour l'intervention. - Concevoir, fabriquer et adapter les dispositifs médicaux podologiques externes au pied du patient, à son chaussage et à son chaussant. - Informer le patient et son entourage sur les buts, la réalisation, le suivi, l'entretien, l'hygiène, l'usage et les effets indésirables des dispositifs médicaux podologiques externes. - Identifier le chaussage et le chaussant adaptés. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites et/ou orales, une analyse de texte, une recherche documentaire, un travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique, des mises en situation professionnelle, des évaluations en situations d'interventions réelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence et pertinence des modalités de mise en œuvre des techniques podologiques - Respect du projet thérapeutique et/ou de la prescription - Conformité des modalités d'utilisation du plateau technique - Cohérence et pertinence des modalités de conception et de réalisation des activités thérapeutiques (soins pédicursaux, pansements, paddings, orthonyxie, onychoplastie, orthoplastie, orthèses plantaires, contentions, thérapie manuelle, réhabilitation, physiothérapie, etc.) - Qualité de la surveillance et du suivi - Identification des risques et des mesures de prévention et pertinence des mesures prises - Rigueur et complétude de la traçabilité des soins

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3 - Conseil, éducation, prévention et dépistage en pédicurie-podologie et en santé publique	C4 - Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie-podologie et en santé publique <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les conséquences des principales affections chroniques ou liées aux différents âges de la vie sur la santé du pied. - Repérer les besoins et les demandes des personnes en lien avec les problèmes de podologie et de santé publique. - Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention en podologie par des actions pédagogiques individuelles et collectives. - Informer et conseiller de façon individuelle ou collective des personnes sur le dépistage des troubles fonctionnels et des facteurs de risques en santé et leur prise en charge. - Concevoir et mettre en œuvre un projet d'éducation thérapeutique adapté à la pathologie, et notamment des actions permettant de diminuer le risque podologique spécifique de certaines affections chroniques ou liées aux différents âges de la vie. - Sélectionner des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les personnes. - Évaluer les résultats et réajuster les actions éducatives. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites et/ou orales, des études de cas, la conception et réalisation d'un soin par orthèse plantaire, la conception, réalisation et adaptation d'un soin par dispositifs médicaux digitaux et unguéaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence, exhaustivité et justesse des données recueillies et sélectionnées sur les besoins, les demandes et les situations sociales ou professionnelles - Cohérence et pertinence du contenu du projet de conseil, d'éducation, de prévention et dépistage - Pertinence des modalités de mise en œuvre des activités de conseil, d'éducation, de prévention et dépistage - Qualité des résultats obtenus - Qualité de l'évaluation continue de la démarche mises en œuvre
	C5 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention <ul style="list-style-type: none"> - Définir, établir et créer les conditions et les modalités de communication propices à l'intervention, en tenant compte du niveau de compréhension de la personne. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en un travail écrit à partir d'un texte ou de plusieurs textes avec repérage des concepts utilisés et/ou une épreuve écrite de connaissances, des mises en situation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle - Mise en œuvre d'une communication adaptée avec les personnes soignées et leur entourage - Effectivité de la recherche de l'adhésion du patient

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et écouter une personne en prenant en compte sa demande et le contexte de la situation. - Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique. - Créer des temps d'échanges et d'analyse des situations pour informer le patient sur les actes diagnostiques et thérapeutiques et recueillir son adhésion et son consentement notamment en cas de traitement douloureux prévisible. - Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et de leur profil psychologique. 		
4 - Coordination et organisation des activités, des soins et de la traçabilité	<p>C9 - Coopérer avec d'autres professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs de la prise en charge en vue de transmettre les informations pertinentes. - Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité. - Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission. - Coopérer, dans le cadre de la coordination des activités et des soins auprès de la personne, avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile en fonction des domaines de compétences. - Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences. - Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, l'équipe médicale 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites et/ou orales, des études de cas, une étude de groupe de population avec identification des besoins en santé, l'élaboration et la mise en place d'un projet d'éducation thérapeutique, des études de situation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs - Pertinence des modalités de mise en œuvre d'activités d'organisation et de coordination

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>et paramédicale, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir une coopération interprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale. 		
5 - Gestion des ressources	<p>C8 - Gérer une structure et ses ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et gérer un budget dans le cadre d'une structure. - Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable. - Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène/sécurité/accessibilité et identifier les mesures à prendre. - Organiser l'espace professionnel et le plateau technique. - Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités. - Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels. - Organiser la désinfection des locaux et des matériels et la stérilisation de l'instrumentation. - Organiser les circuits de déchets. - Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités. - Utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...). - Gérer le personnel du cabinet en appliquant les règles de gestion administrative. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en un travail écrit d'analyse d'un projet d'installation en cabinet libéral, des études de situation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles dans la gestion d'un budget - Qualité du suivi de la fonctionnalité et de la conformité des équipements, matériels et locaux - Respect des règles de gestion du personnel - Respect des règles de gestion administrative

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
6 - Veille professionnelle, formation tout au long de la vie, études et recherches en pédicurie-podologie	C6 - Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Observer, formaliser et expliciter sa pratique professionnelle. - Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels. - Évaluer les interventions en pédicurie-podologie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie au regard des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires. - Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution des sciences et des techniques, de la réglementation, de la déontologie et de l'éthique. - Évaluer l'application des règles de traçabilité, d'hygiène et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, utilisation, circulation, élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux [DASRI]...) et identifier toute non-conformité. - Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique en établissant une progression dans les acquisitions et les apprentissages à mettre en place. - Évaluer la qualité, l'efficacité et l'innocuité des dispositifs médicaux podologiques externes et des activités thérapeutiques. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en un travail écrit à partir d'un texte ou de plusieurs textes avec repérage des concepts utilisés et/ou une épreuve écrite de connaissances et/ou un travail écrit d'analyse de la qualité et de la traçabilité d'une pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse pertinente de l'application des règles : de traçabilité, d'hygiène liées aux circuits d'entrée, de sortie, des matériels et dispositifs médicaux - Pertinence et qualité d'une démarche d'analyse critique d'une situation de travail
	C7 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques <ul style="list-style-type: none"> - Questionner, traiter, analyser des données professionnelles et élaborer une problématique. - Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en la réalisation d'une synthèse d'article scientifique en pédicurie-podologie, d'un travail écrit d'étude et d'analyse critique d'un article scientifique, une</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée - Pertinence de l'interprétation des résultats de l'investigation - Pertinence des outils et du vocabulaire professionnel et scientifique utilisés

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner, analyser, synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa documentation professionnelle. - Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves. - Choisir des méthodes et des outils d'investigation, notamment des outils statistiques, et les mettre en œuvre. - Interpréter les résultats de l'investigation et les confronter aux connaissances existantes. - Élaborer et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et écrite. - Formaliser et rédiger les procédures, protocoles et préconisations en pédicurie podologie à partir de la recherche documentaire. 	<p>épreuve écrite et/ou orale en anglais, un mémoire d'initiation à la recherche</p>	
<p>7 - Formation et information des professionnels et des futurs professionnels</p>	<p>C10 - Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins. - Animer des séances de formation et d'information autour de la prise en charge des personnes en podologie. - Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants. - Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation. - Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en une présentation écrite et/ou orale d'une situation analysée au regard de la relation pédagogique ou d'apprentissage et des résultats en lien avec les objectifs définis préalablement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la mise en œuvre d'une démarche d'accueil - Qualité de la transmission de savoirs à un stagiaire - Qualité d'une présentation orale

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique. - Communiquer en public, exprimer un point de vue, confronter, argumenter, étayer son discours et construire un abstract. - Communiquer en langue anglaise dans des échanges professionnels nationaux et internationaux. 		